



CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION

Responsabilité-Intégrité-Impartialité



Communiqué N°006/2026/PCNT

Portant Convocation d'une Plénière

Le Président du Conseil National de la Transition convie l'ensemble des Honorables Conseillers nationaux à une Plénière, **le Vendredi 13 Mars 2026, à 11 heures précises**, dans l'hémicycle du Palais du Peuple.

L'ordre du jour de cette Plénière porte sur la délibération autour des textes suivants :

1. la proposition de Loi organique portant Statut des magistrats ;
2. la proposition de Loi organique relative à la Commission nationale de l'éducation civique et des droits humains ;
3. la proposition de Loi ordinaire relative aux privilèges et avantages accordés aux anciens Présidents d'institutions et aux anciens Premiers Ministres ;
4. l'Accord de prêt pour la réalisation du projet GUINEA SAFE CITY ;
5. l'Accord de prêt entre la République de Guinée et la Banque Africaine de Développement (BAD), relatif au financement du projet multinational destiné à la promotion des chaînes de valeur agricoles durables autour des zones de transformation agroindustrielle Guinée.

Sont invités à prendre part à cette Plénière :

- Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Les Présidents des Institutions Républicaines ;
- Le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République ;
- Le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République ;
- Les membres du Gouvernement ;
- Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- Le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile ;




- Le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Établis à l'Étranger ;
- La Ministre de l'Économie, des Finances et du Budget ;
- Le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation ;
- La Ministre de l'Agriculture ;
- Le Ministre du Plan, de la Coopération Internationale et du Développement ;
- Le Ministre des Infrastructures ;
- Le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement ;
- Le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée ;
- Madame la Gouverneure de la ville de Conakry ;
- Les Chefs des Missions diplomatiques, Consulaires et Organisations Internationales accrédités en République de Guinée ;
- Les Présidents des Délégations spéciales des Communes de Conakry ;
- Le Représentant du Conseil National des Jeunes de Guinée ;
- Les Représentants des Coalitions des Partis politiques ;
- Les Représentants des Centrales syndicales ;
- Les Représentants des Organisations de la Société civile ;
- Les Anciens membres du CTRN et du CNT de 2010 ;
- Les Représentants des Organisations de la Presse publique et privée.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous les Honorables Conseillers nationaux est exigée.

Conakry, le 12 Mars 2026

P. Le Bureau
Le Président du Conseil National de la Transition



Dr Dansa KOUROUMA